



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 102613

Texte de la question

M. Bruno Le Maire attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'apprentissage en France. En effet, la fin d'année 2016 connaît une augmentation de 3,6 % du nombre d'entrées en apprentissage en novembre. Lors de ce mois, ce sont 44 900 jeunes qui ont signé un contrat d'apprentissage contre 43 300 en novembre 2015 selon les chiffres de la DARES. Il est impératif de passer de 80 % d'une classe d'âge ayant le bac à 100 % d'une classe d'âge ayant un emploi. Il est important d'affirmer que l'intelligence de la main vaut l'intelligence de l'esprit : c'est pourquoi la revalorisation de la voie professionnelle et de ses débouchés est primordiale pour lutter contre la précarisation de la jeunesse et permettre de faire éclore les talents de chacun. Aussi, il lui demande comment il compte continuer à promouvoir la filière professionnelle pour enrayer la précarité chez les jeunes Français.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Maire](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102613

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 février 2017](#), page 1214